

DIAXONHIT
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2.997.570,37 euros
Siège social : 63-65 Boulevard Masséna, 75013 Paris
414 488 171 RCS Paris

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2018**

Chers actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté en application de l'article L. 225-68 alinéa 6 du Code de commerce et porte sur le gouvernement d'entreprise ainsi que les observations du conseil de surveillance de la société Diaxonhit (ci-après la « **Société** ») sur le rapport du directoire et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous vous rappelons que les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth paris, système multilatéral de négociation organisé. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 6 du Code de commerce, le présent rapport comporte l'ensemble des informations requises par les articles L. 225-37-3 à L. 225-37-5 dudit Code pour les sociétés anonymes à directoire et à conseil de surveillance dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

CHAPITRE 1 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1.1 LISTE DES MANDATS

1.1.1 Directoire

Au 31 décembre 2017, le directoire de la Société est composé ainsi :

| Nom | Mandat | Date de début du mandat | Date d'expiration du mandat |
|-------------------------------|---|--------------------------------|------------------------------------|
| Jean-Michel Carle Grandmougin | Président du directoire | 30 mars 2017 | Assemblée générale 2018 |
| Hervé Duchesne de Lamotte | Membre du directoire et directeur général | 8 mars 2010 | Assemblée générale 2018 |
| Denis Fortier | Membre du directoire et directeur général | 30 mars 2017 | Assemblée générale 2018 |

Jean-Michel Carle Grandmougin, président du directoire (58 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 30 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour le BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la

société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cédera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, a nommé Jean-Michel Carle Grandmougin en qualité de membre du directoire et de directeur général de la Société pour la durée du mandat du directoire, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 12 juin 2017, a nommé Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin président du directoire de la Société en remplacement de Monsieur Loïc Maurel, démissionnaire, et a constaté la cessation corrélative de son mandat de directeur général.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982)

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---|---------------|----------------|
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Représentant d'un président personne morale | Capforce Plus | 2017 |
| Président directeur général | Eurobio Ingen | 2017 |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonction | Sociétés | Dates |
|---|-----------|---------------|
| Représentant d'un président personne morale | Eurobio | 2017-2018 |
| Directeur général | Diaxonhit | 2017 |
| Président directeur général | Eurobio | Jusqu'en 2014 |
| Président | Capforce | jusqu'en 2016 |
| Président | Eurobio | 2014-2017 |

Nombres d'actions détenues à la date du présent rapport : 1.636.928

Hervé Duchesne de Lamotte, membre du directoire et directeur administratif et financier (62 ans)

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Il intègre la Société en octobre 2009 en qualité de directeur administratif et financier. Le conseil de surveillance de la Société lors de sa réunion du 8 mars 2010 a nommé Hervé Duchesne de Lamotte en qualité de membre du directoire. Son mandat de membre du directoire a été renouvelé par le conseil

de surveillance lors de sa réunion du 25 juin 2015 pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, a nommé Hervé Duchesne de Lamotte en qualité de directeur général de la Société pour la durée restant à courir de son mandat de membre du directoire.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut ; il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---------------------------------|---------------------------|----------------|
| <i>Dans le groupe Diaxonhit</i> | | |
| Administrateur | Eurobio Ingen | 2012 |
| Directeur général délégué | Eurobio Ingen | 2015 |
| Directeur général délégué | Capforce Plus | 2017 |
| Directeur général délégué | Eurobio | 2017 |
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Gérant | Cirrus Finance Management | 2009 |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonctions | Sociétés | Dates |
|----------------------|-------------------|-----------|
| Membre du directoire | InGen BioSciences | 2012-2013 |

Nombre d'actions détenues à la date du présent rapport : 30.883

Denis Fortier, membre du directoire (51 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developper de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, a nommé Denis Fortier en qualité de membre du directoire et de directeur général de la Société pour la durée du mandat du directoire, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---------------------------------|---------------|----------------|
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Directeur général | Capforce Plus | 2017 |
| Administrateur | Eurobio Ingen | 2017 |
| Directeur général délégué | Eurobio Ingen | 2017 |
| Gérant | SCI 3F | |
| Président et co-fondateur | Culture Top | |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonction | Sociétés | Dates |
|-------------------|---------------|---------------|
| Directeur général | Eurobio | 2014-2017 |
| Administrateur | Eurobio | Jusqu'en 2014 |
| Directeur General | Capforce | Jusqu'en 2016 |
| Président | Capforce plus | 2014-2017 |

Nombres d'actions détenues à la date du présent rapport : 1.398.782

1.1.2 Conseil de surveillance

Composition du conseil de surveillance

Au 31 décembre 2017, le conseil de surveillance de la Société est composé ainsi :

| Nom | Mandat | Age | Membre indépendant (1) | Audit | Date d'entrée au conseil de surveillance | Date d'expiration du mandat actuel (2) |
|------------------------|---|-----|---------------------------|-------|--|---|
| Jean-Pierre Hermet | Président du conseil de surveillance | 75 | ✓ | | 2012 | 2018 |
| Michel Picot | Vice-Président du conseil de surveillance | 66 | ✓ | ✓ | 2004 | 2019 |
| Patrick de Roquemaurel | Membre du conseil de surveillance | 62 | ✓ | ✓ | 2017 | 2020 |

(1) Au regard de la recommandation n°8 du Code Middlenext.

(2) Le mandat de membre du conseil de surveillance expire à l'issue de l'assemblée générale

Profils des membres du conseil de surveillance

Jean-Pierre Hermet, membre du conseil de surveillance (75 ans)

Jean-Pierre Hermet est membre du conseil de Surveillance de Diaxonhit après avoir été président du directoire d'InGen Biosciences et président directeur général d'InGen de 2008 à 2010, il a été nommé président du conseil de surveillance d'InGen Biosciences en 2010.

Membre du Comité Stratégique de NOVOLYZE (Sécurité alimentaire), Il est aussi Coach pour les entreprises lauréates du programme H2020 de Agency for Small and Medium-sized enterprises (EASME) de la Commission Européenne. Il est l'auteur de nombreuses études publiées par le groupe Les ECHOS sur la biologie médicale.

Jean-Pierre Hermet a débuté sa carrière dans la pharmacie (Schering-Plough) puis a été nommé rapidement président directeur général de Wyeth Healthcare pour la France. Il a occupé des positions de dirigeant successivement chez Jouveinal puis Allergan et devient président Marketing puis président Europe d'un jeune laboratoire pharmaceutique américain coté à l'Amex (Bentley Pharmaceuticals). De retour en France, il crée plusieurs sociétés de biotechnologies : Peptide Immune Ligands puis Hybrigenics. En 1999, il fonde Hemosystem, centré sur le Développement et la commercialisation de la détection rapide des bactéries dans le sang : 8 millions d'euros ont été levés auprès du capital risque et 26 brevets déposés.

Jean-Pierre est diplômé de l'ESCAE de Bordeaux et a une Maîtrise en Sciences Economiques.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 14 décembre 2012 a nommé Jean-Pierre Hermet membre du conseil de surveillance. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 juin 2015 a renouvelé son mandat jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer, en 2018, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 15 juin 2017 a nommé Jean-Pierre Hermet, président du conseil de surveillance en remplacement de Laurent Condomine, démissionnaire, pour la durée restante de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Gérant | Joint Partners for healthcare JPH | 1992 |
| Membre du comité stratégique | Novolyze | 2015 |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonctions | Sociétés | Dates |
|--------------------------------------|-------------------------|---------------|
| Président du conseil de surveillance | InGen BioSciences | 2010-2013 |
| Gérant | Euromedical Instruments | jusqu'en 2013 |
| Président du directoire | InGen BioSciences | jusqu'en 2010 |
| Président directeur général | InGen | jusqu'en 2010 |
| Administrateur | Hemarina | jusqu'en 2012 |

Nombre d'actions détenues à la date du présent rapport : 962

Michel Picot, vice-président et membre du conseil de surveillance (66 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005. Il occupe également les fonctions d'administrateur des sociétés Keyyo (2008), Sigfox (2010), Holding incubatrice Telecom, Holding incubatrice Internet et Holding incubatrice Logiciel, (2011).

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 21 juillet 2004 a nommé Michel Picot membre du conseil de surveillance. Par une délibération du conseil de surveillance du 25 juin 2015, Michel Picot a été nommé vice-président du conseil de surveillance.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2016 a renouvelé son mandat jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer, en 2019, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---|------------|----------------|
| <i>Dans le groupe Diaxonhit</i> | | |
| Représentant permanent d'administrateur personne morale | InGen | 2015 |
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Président | Advest SAS | 2005 |
| Administrateur | Keyyo | 2008 |
| Membre du comité de surveillance | SOGETREL | 2016 |
| Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE) | | |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonctions | Sociétés | Dates |
|-----------------------------------|---------------------------------------|---------------|
| Membre du conseil de surveillance | Telogic | jusqu'en 2012 |
| Membre du conseil de surveillance | Amisco NV | jusqu'en 2015 |
| Administrateur | Sigfox | jusqu'en 2016 |
| Administrateur | Holding incubatrice Telecom et mobile | jusqu'en 2016 |
| Administrateur | Holding incubatrice Internet | jusqu'en 2016 |
| Administrateur | Holding incubatrice Logiciel | jusqu'en 2016 |

Nombre d'actions détenues à la date du présent rapport : 4.361

Patrick de Roquemaurel, membre du conseil de surveillance (62 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information. Il a occupé différents postes de direction commerciale au sein des sociétés Tandem Computer, Stratus Computers, de direction générale de Business Unit au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 15 juin 2017 a nommé Patrick de Roquemaurel membre du conseil de surveillance jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2017

| Fonctions | Sociétés | Dates de début |
|---------------------------------|----------|----------------|
| <i>Hors du groupe Diaxonhit</i> | | |
| Néant | | |

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

| Fonction | Sociétés | Dates |
|--|----------|-------|
| Néant | | |
| Nombres d'actions détenues à la date du présent rapport : 0 | | |

1.1.3 Evolution de la composition du directoire et du conseil de surveillance depuis le 1^{er} janvier 2017

Evolution de la composition du conseil de surveillance depuis le 1^{er} Janvier 2017

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 15 juin 2017 a nommé Patrick de Roquemaurel membre du conseil de surveillance pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le conseil de surveillance lors de sa réunion du 15 juin 2017 (i) a constaté la démission de Laurent Condomine de ses mandats de membre du conseil de surveillance et de président du conseil de surveillance, (ii) a décidé de nommer Jean-Pierre Hermet en qualité de président du conseil de surveillance en remplacement de Laurent Condomine, démissionnaire, pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance et (iii) a constaté la démission de Christophe Jean de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance lors de sa réunion du 14 septembre 2017 a constaté la démission Danièle Guyot-Caparros de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Evolution de la composition du Directoire depuis le 1^{er} Janvier 2017

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, a nommé Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier en tant que membre du directoire pour la durée restante du mandat du directoire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par ailleurs, le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 30 mars 2017, a également nommé Messieurs Hervé Duchesne de Lamotte, Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier directeurs généraux pour la durée restante du mandat du directoire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le conseil de surveillance lors de sa réunion du 12juin 2017 (i) a constaté la démission de Loïc Maurel de ses mandats de membre du directoire et de président du directoire, (ii) a décidé de nommer Jean-Michel Carle Grandmougin en qualité de président du directoire en remplacement Loïc Maurel, démissionnaire, pour la durée restante du mandat du directoire et (iii) a constaté, en conséquence, la cession du mandat de directeur général de Jean-Michel Carle Grandmougin.

1.2 DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au directoire par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 30 mars 2017 et du 15 juin 2017. Il est rappelé les procès-verbaux des dites assemblées sont disponibles sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.diaxonhit.fr).

| Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire | Montant nominal maximal de l'augmentation de capital | Echéance de la délégation | Utilisation des délégations faites par le directoire/Nombre d'actions émises | Modalités de détermination du Prix |
|---|---|----------------------------------|---|--|
| 1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (9ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 1.400.000 € | 15 août 2019 | Non utilisée | Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières) |
| 2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (10ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 1.400.000 € | 15 août 2019 | Non utilisée | Entre 65 % et 135 % de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission |
| 3. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (14ème résolution de l'AGE du 9 juillet 2015) | 700.000 € dans la limite de 2/3 du capital social sur 12 mois glissants | Caduque | 648.256,14 euros / 40.516.009 actions (8 février 2017) | Entre 65 % et 135 % de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission |
| 4. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (15ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 1.400.000 € ⁽¹⁾ | 15 août 2019 | Non utilisée | Entre 65 % et 135 % de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission |
| 5. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé (Loi TEPA) (12ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 1.400.000 € ⁽¹⁾ | 15 décembre 2018 | Non utilisé | Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Alternext à Paris des vingt (20) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 20 % |

| Délégations données au directoire par l'assemblée générale extraordinaire | Montant nominal maximal de l'augmentation de capital | Echéance de la délégation | Utilisation des délégations faites par le directoire/Nombre d'actions émises | Modalités de détermination du Prix |
|---|--|---------------------------|--|--|
| 6. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (13ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 15 % du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾ | 15 août 2019 | Non utilisée | Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2, 4 et 5 ci-dessus selon le cas |
| 7. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (14ème résolution de l'AGE du 15 juin 2017) | 1,20% du capital social à la date d'attribution ⁽²⁾ | | 16.090 actions (15 septembre 2017) | Gratuite |
| 8. Emission de bons de souscription d'actions (« BSA 2017 ») avec suppression du droit préférentiel de souscription (4ème résolution de l'AGE du 30 mars 2017) | 3.636.363 BSA 2017 | 30 Septembre 2018 | 58.181,81 euros/ 3.636.363 BSA 2017 (30 mars 2017) | Prix unitaire de souscription de 4,40 euro ¹ (correspondant au prix de souscription de l'augmentation de capital par voie d'offre au public réalisée le 8 février 2017) |

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public.

(2) Le nombre d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux ne pourra pas excéder 1,00% du capital social à la date d'attribution.

1.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

1.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 11 du rapport de gestion du directoire qui contient l'ensemble des conventions autorisées par le conseil de surveillance dans le cadre des dispositions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce.

Il n'a pas été conclu d'autres conventions entre la Société et ses mandataires sociaux que celles visées audit paragraphe.

¹ Compte tenu de l'ajustement consécutive au regroupement des actions de la Société par 20 réalisé le 1^{er} septembre 2017.

1.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont Diaxonhit détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Diaxonhit, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situé au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtabœuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du directoire et membre du directoire de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Eurobio a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 150.000 euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

CHAPITRE 2 - OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Lors de sa réunion du 20 avril 2018, le conseil de surveillance de la Société a procédé au contrôle des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que du rapport du directoire sur la gestion de la Société intégrant le rapport sur la gestion du groupe.

Au cours de cette réunion, le commissaire aux comptes de la Société nous a présenté la synthèse de leur audit sur lesdits comptes qui a donné lieu à un rapport sans observation. En outre, le comité juridique et d'audit, composé de membres du conseil de surveillance indépendants, nous a présenté ses conclusions qui corroborent celles du commissaire aux comptes.

Dans ce contexte et après en avoir délibéré, le conseil de surveillance, à l'unanimité de ses membres, indique n'avoir aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport du directoire sur la gestion de la Société et la gestion du groupe, que les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fait à Paris,
Le 20 avril 2018

Le conseil de surveillance